



Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé

Un dispositif pour **s'informer**, **se former**
et **échanger** pour agir en prévention
et promotion de la santé

Le Drapps Occitanie

Le Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé (Drapps) Occitanie rassemble un réseau d'acteurs de la prévention et de la promotion de la santé présent sur le territoire Occitan.

Au croisement de la recherche, de la formation et de l'action ; le dispositif régional s'appuie sur les expertises des territoires afin de répondre au mieux et au plus près des besoins des professionnels en matière de prévention et de promotion de la santé.

Le dispositif propose aux acteurs, des outils et des formations pour favoriser la montée en compétence.



LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Fédérer les compétences, et ressources régionales en promotion de la santé

Participer à la production et au transfert des connaissances

Contribuer à la professionnalisation des acteurs

Exercer une fonction d'expertise en promotion de la santé

L'OFFRE DE SERVICE DU DRAPPS OCCITANIE

Le Drapps réalise des actions sur l'ensemble de la région Occitanie, bénéficiant de l'ancrage territorial des 11 Référents territoriaux de l'Ireps Occitanie et de la présence des CODES 30 et 34 dans le Gard et dans l'Hérault.



L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

- Le Drapps met à disposition et vulgarise des données scientifiques au profit des porteurs de projets (actions réalisées avec le concours du CREAL-ORS Occitanie) ;
- Il facilite la mise en lien entre les chercheurs, les acteurs de terrain et les décideurs.



LA FORMATION

- Le Drapps valorise les formations initiales et continues en éducation et promotion de la santé sur l'ensemble du territoire occitan ;
- Le dispositif propose des formations continues, d'une durée de 1 à 3 jours, en lien avec les priorités définies par les acteurs à partir d'une enquête régionale en ligne.



L'APPUI À LA MISE EN PLACE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE SANTÉ

- Le dispositif apporte son appui pédagogique dans la mise en place du Service sanitaire pour les étudiants en santé (SSES) ;
- Enfin, il organise des Journées d'échanges régionales pour faciliter la mise en réseau des acteurs sur les thématiques prioritaires.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les services proposés sont à disposition de **tous les acteurs occitans** présents dans le champs de la prévention et de la promotion de la santé.

LES ACTEURS DU DRAPPS

LE PILOTE

Le dispositif, en écho aux priorités du PRS, est piloté par l'Agence Régionale de Santé de la région (ARS) Occitanie.



LE PORTEUR

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (Ireps) Occitanie est porteuse du dispositif.



LES PARTENAIRES DU DRAPPS

Le dispositif s'appuie sur de nombreux partenaires départementaux, régionaux et nationaux pour mener à bien les actions.

COMMENT SOLLICITER LE DISPOSITIF ?

Une question ?
Besoin d'aide pour
des recherches
documentaires ?

L'équipe de coordination vous répondra dans les plus brefs délais :

 drapps@ireps-occitanie.fr

 07 66 07 62 18

Une demande
d'information sur les
formations ?

Le pôle formation répondra à votre demande :

 formation@ireps-occitanie.fr

 06 95 40 51 54



Pour plus d'information rendez-vous sur le site internet :

 drapps-occitanie.fr